

Anne Hidalgo présente son plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Hélène Bidard, adjointe à la Maire, soumettront au prochain Conseil de Paris leur plan d'action 2015-2020 pour garantir, dans tous les aspects de la vie quotidienne, l'égalité entre les Parisiennes et les Parisiens.

A Paris, où les femmes représentent 53% de la population, des inégalités avec les hommes se manifestent encore dans tous les aspects de la vie courante. Elles tendent à s'estomper dans certains domaines comme le niveau de formation scolaire et l'accès à l'emploi, mais restent marquées en matière de niveau de salaire, de travail à temps partiel.

Parce que la situation des femmes appelle encore une large mobilisation des pouvoirs publics pour garantir leurs droits, Anne Hidalgo et Hélène Bidard présenteront au prochain Conseil de Paris les orientations prioritaires et actions qui seront mises œuvre les 5 prochaines années en faveur de l'égalité des sexes.

Dès 2002, la collectivité parisienne s'est dotée d'un observatoire de l'égalité femmes-hommes pour mettre en œuvre une politique de l'égalité intégrée à l'ensemble de l'action municipale. Aujourd'hui, les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, de la santé, de la vie citoyenne et de l'emploi sont investis. En complément de ces actions transversales, la Ville de Paris s'engage dans des dispositifs spécifiques pour prévenir les violences faites aux femmes et la prostitution, accompagner celles qui en sont victimes, permettre aux Parisiennes de reconquérir l'espace public et mener des actions de coopération en faveur des femmes à l'international.

A l'échelle de Paris, l'Exécutif parisien s'engage à :

1. Eduquer les jeunes générations

Pour prévenir les inégalités de demain, la Ville de Paris conduit depuis 2003 une action de sensibilisation auprès des collégiens, notamment en soutenant l'association « Je, Tu, Il » qui intervient sur le temps scolaire. En 2014, 34 collèges ont participé, rassemblant 182 classes et 4543 élèves. Au total, près de 16 % des collégiens bénéficient à Paris d'une activité d'éducation à l'égalité, proposée soit par la municipalité, soit par les associations.

2. Agir en faveur de l'égalité professionnelle

Paris tient à la parité et le prouve : la féminisation des effectifs de la collectivité parisienne continue chaque année de progresser. On comptait 56,8% de femmes parmi les effectifs en 2013, contre 56,1% en 2012. Dans le secteur privé, au-delà du phénomène bien identifié du plafond de verre, les femmes occupent majoritairement des emplois plus précaires, moins rémunérés et offrant des perspectives plus limitées.

La Ville propose un accompagnement personnalisé vers l'emploi pour les parents isolés (aux 3/4 des femmes), soutient des actions spécifiques pour les femmes de faible niveau de formation initiale, accompagne et forme les femmes à la création d'activité et d'entreprise, en soutenant notamment les associations IRFED Europe, qui accompagne les Parisiennes des quartiers politique de la ville, et Paris Pionnières, première structure d'aide à la création d'entreprises spécifiquement dédiées aux femmes.

L'accès des femmes à l'emploi est soutenu par la politique municipale d'accueil de la petite enfance : création de 10.300 places de crèche depuis 2001 (soit une augmentation de 44%), développement des horaires élargis ou atypiques, accès prioritaire aux familles monoparentales...

3. Mieux prendre en charge la santé des femmes

Pour mieux accompagner les femmes, le service de protection maternelle et infantile (PMI) a fait le choix de distinguer la politique maternelle et infantile et la planification familiale, et de renforcer le maillage territorial des centres d'éducation et de planification familiale (CPEF) tenant compte des réalités et des spécificités du public parisien. 5 nouveaux centres ont été créés entre 2006 et 2014 et l'ouverture de 2 centres supplémentaires est prévue en 2015.

- Maitriser la fécondité, choisir la parentalité (accès à la contraception, effectivité du droit à l'IVG avec circuit particulier pour les mineures en situation de grande vulnérabilité et un autre permettant de prendre en urgence les femmes qui sont dans la dernière semaine légale de l'IVG. L'IVG médicamenteuse sera développé dans les centres de santé, ainsi que l'IVG par aspiration sous anesthésie locale.
- Accompagner les femmes enceintes vulnérables : 32 sages-femmes de PMI en lien avec les maternités, le réseau périnatal et les services sociaux s'attachent autant aux aspects médicaux de bonne santé de la mère et de l'enfant, qu'aux aspects de parentalité et de lien parents-bébé pour éviter les ruptures de prise en charge.
- Développer des actions de prévention et de promotion de la santé sexuelle : 12 000 jeunes ont bénéficié dans 80 collèges et lycées d'interventions autour de la vie affective et sexuelle en lien avec les équipes éducatives et la santé scolaire de l'Education Nationale. Ce travail de coordination sera poursuivi pour atteindre l'objectif que chaque

collégien puisse avoir au moins une intervention autour de la sexualité au cours de sa scolarité.

4. Lutter contre le phénomène prostitutionnel

Paris s'est impliquée dès 2001 dans cette lutte qui relève essentiellement de la compétence de l'Etat. Ses actions et son soutien aux associations visent à accompagner les personnes prostituées, notamment les victimes de la traite des êtres humains, à former et mobiliser les intervenants sociaux, à informer et répondre aux attentes des riverains.

Elle a souhaité formaliser son engagement en inscrivant pour la première fois la prostitution et la lutte contre le proxénétisme dans le Contrat parisien de sécurité signé 2009 avec le préfet de police, le procureur de la République, le préfet secrétaire général de la préfecture de Paris et le recteur de l'académie de Paris.

Des partenariats et des complémentarités sont progressivement tissés avec le secteur associatif, pour développer une aide médicale, sanitaire, juridique et sociale à destination des personnes prostituées, victimes ou non de la traite, jeunes majeurs ou vieillissantes, transgenre.

5. Lutter contre les violences faites aux femmes

Ce combat s'appuie sur la prévention des violences par l'information du public, le développement des compétences professionnelles par la formation des acteurs (travailleurs sociaux, agents d'accueil des mairies d'arrondissement, correspondants de nuit), et l'accompagnement des victimes. Il insiste sur l'importance de l'accueil réservé à toute femme qui va parler pour la première fois des violences qu'elle subit et le parcours de sortie des violences qui repose ensuite l'accès aux places d'hébergement d'urgence et au logement.

Paris est depuis 2012 partie prenante du nouveau dispositif d'alerte « femme en très grand danger » (FTGD) qui met à la disposition des victimes de violences conjugales, après décision du procureur de la République, un téléphone portable leur assurant l'intervention rapide des services de police.

Un observatoire parisien des violences faites aux femmes est en cours de création en partenariat avec les acteurs, institutions et associations qui interviennent auprès des victimes : parquet, préfecture de police, préfecture de Paris, professionnels de la santé... Créé officiellement avant la fin de l'année il sera chargé de rendre visible l'ampleur des violences faites aux femmes, de décrypter les mécanismes à l'œuvre et de faciliter au maximum le parcours des victimes.

6. Reconquérir l'espace public

Les femmes et les hommes ne pratiquent pas de la même manière les rues, les cafés, les espaces culturels et sportifs. L'histoire, la morale, l'éducation et l'organisation des villes

influencent leurs comportements. Le harcèlement des femmes dans la rue et son acceptation tacite réduit leur sentiment de sécurité dans l'espace public et les transports en commun, surtout le soir. Les politiques publiques et les actions citoyennes peuvent favoriser la mixité de l'espace public en faisant des choix urbains qui répondent à l'impératif d'égalité, en soutenant et généralisant les initiatives qui rendent la ville plus respectueuse, plus agréable, plus vivante, plus conviviale.

La Ville va mener avant la fin de l'année une campagne de communication contre le harcèlement de rue et dans les lieux publics, étudie la place des femmes la nuit dans l'espace public dont l'usage répond à des codes sexués et va réaliser des marches exploratoires partout où elles sont nécessaires pour que soient mieux identifiées et prises en compte les demandes des femmes pour s'approprier la ville.

7. Promouvoir le sport féminin

Paris accompagne la féminisation de tous les sports, incite et de favoriser la pratique sportive féminine dans l'espace public en développant des aménagements spécifiques. Chaque année, la Ville organise l'opération « Femmes en sport » : un concours d'innovation pour récompenser les meilleurs projets associatifs qui favorisent la pratique sportive féminine et une journée permettant de tester de multiples disciplines sportives pour les femmes à Paris. Le sport féminin de haut-niveau est également soutenu par l'accompagnement des équipes et l'accueil de grandes manifestations sportives.

8. Bâtir une stratégie internationale pour le droit des femmes

Anne Hidalgo a initié à l'occasion du rassemblement des élues locales de CGLU, à Paris en 2013, une stratégie internationale de long terme pour les droits des femmes. Dès le début de son mandat de Maire, elle lançait l'Appel de Paris pour la santé des femmes et des enfants, aux côtés de Melinda Gates et d'un groupe de femmes de haut niveau, institutionnelles, ministres et ONG.

Elle s'est engagée à agir pour la santé des femmes et des enfants : dans le cadre de son partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates, Paris participera activement à la réunion du réseau des femmes africaines REFELA, à Dakar à l'automne 2015. La capitale renforcera aussi sa coopération avec les associations qui luttent contre le VIH/Sida dans le monde et développera l'appui aux femmes victimes de violences en temps de guerre et de paix.

Paris va aussi soutenir l'éducation des filles et des femmes : elle agira pendant cette mandature pour l'alphabétisation des femmes, la scolarisation des filles, le maintien des filles à l'école.

Anne Hidalgo va aussi constituer un réseau mondial de femmes d'influence, dédié à la promotion de l'engagement et de la parole des femmes à travers le monde. Il sera lancé en mars 2016 et s'appuiera sur les réseaux de villes.

Contact presse : Alison Hadjez / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr